



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II  
AUX VAINQUEURS DU XXII<sup>e</sup> CONCOURS DE LATIN CERTAMEN VATICANUM ORGANISÉ  
PAR LA FONDATION LATINITAS**

*Lundi 26 novembre 1979*

*Vénérable frère et chers frères et sœurs,*

Les paroles d'humaniste que le Cardinal Pericle Felici vient de nous adresser nous sont agréables et nous nous rappelons le temps où nous l'entendions lui-même, alors Secrétaire du Concile Vatican II, improviser en un latin très coulant.

Nous nous réjouissons de vous saluer de nouveau, après un an d'intervalle, vous les responsables et vous les membres de la fondation *Latinitas* ainsi que les vainqueurs du *Certamen vaticanum* que nous félicitons de tout cœur. Nous vous saluons vous qui veillez aujourd'hui à la conservation de la flamme de la latinité, qui la nourrissez et qui la défendez courageusement.

Sachez que vous avez notre faveur et notre bienveillance et que nous suivons vos travaux. Nous-même, comme vous le savez, nous avons publié cette année la Constitution apostolique *Sapientia christiana*, écrite en latin, comme c'est la coutume. Cette Constitution traite de l'institution des études dans les Universités et les Facultés ecclésiastiques selon un ordre nouveau. À cette Constitution s'ajoutent des dispositions de la Sacrée Congrégation pour l'Éducation catholique qui comportent cette norme : "Il est demandé dans les Facultés de sciences sacrées une connaissance convenable de la langue latine pour que les étudiants puissent comprendre et utiliser les sources de ces sciences et les documents de l'Église" (IV art. 24 par. 3: AAS LXXI 1979, p. 507). Les candidats qui se présentent dans les établissements d'études supérieures ecclésiastiques sans avoir suivi auparavant un cours de latin, doivent apprendre cette langue, pour compenser cette lacune, comme cela se fait dans les Universités pontificales et les Collèges de Rome.

Nous savons aussi que le but de la fondation *Latinitas* est de promouvoir l'étude et l'usage de la langue latine. Si l'on réfléchit sur cet usage, on peut se poser la question de savoir si la langue

latine — que bien de personnes jugent périmée en tant que langue ancienne et, dit-on, langue morte — peut encore retrouver une vraie vigueur. L'Église dite latine, bien que, pour des raisons pastorales, ait introduit les langues vulgaires dans la liturgie, n'abandonne cependant pas le principe qui fait du latin sa langue propre. Les documents importants du Siège apostolique sont encore écrits dans cette langue. Cependant est-il possible de rendre par des expressions latines toutes les notions, toutes les nouveautés que ce temps, exposé à tant de mutations, exprime ? C'est, semble-t-il une question difficile.

Assurément, pendant le Moyen Age, l'usage de la langue latine était assez commun dans les écoles, chez les écrivains et dans la rédaction des actes publics : dans ce but, cette langue se prêtait à l'expression des nouveautés, ou bien elle accueillait des mots nouveaux. Si donc nous voulons que la langue latine reflorisse de nos jours non seulement comme un exercice de loisir pour des lettrés mais encore et surtout, bien qu'à l'intérieur de frontières circonscrites, pour être utilisée par des hommes de doctrine et devenir ainsi un lien d'imité, il faut qu'elle soit transformée en un instrument apte à interpréter tout ce que nos contemporains expriment par la pensée, manifestent par les sentiments de leur cœur, et produisent par leur action. Déjà notre vénéré prédécesseur [Paul VI](#) avait ressenti cette nécessité quand il demandait s'il fallait espérer et faire en sorte que la langue latine conserve ses possibilités anciennes et qu'elle les accroisse. Il répondait lui-même à cette question : "On ne peut nier que la chose ne soit ardue, pénible et entourée de grandes difficultés. Mais au moins en partie et en utilisant l'usage commun, on arrivera, si l'on s'y applique, à ce que les nouvelles découvertes d'une plus grande importance soient exprimées par des expressions latines comme l'ont été les anciennes découvertes" (*Discours prononcé le 16 avril 1966* : AAS LVIII, 1966, p. 361). Voici le domaine qui s'ouvre largement à l'exercice de votre activité. Nous avons entendu dire que vous vous êtes attaqués à cette tâche en vous partageant le travail. Nous souhaitons donc sincèrement que cette entreprise progresse.

Ayez donc du courage et de l'intelligence ! Cultivez avec soin la langue latine, marque de la majesté et de la concision romaines, apte à sculpter pour ainsi dire le vrai et le droit, instigatrice d'une pensée pénétrante et logique, et avancez-vous dans toutes les directions selon une réflexion approfondie ! Efforcez-vous, en suivant les directives des anciens, de vous exprimer et d'écrire en latin d'une façon correcte et appropriée, dans une langue toujours parfaitement claire et exacte, ornée et abondante, s'il y a lieu.

Nous prions enfin Dieu de vous aider et nous vous accordons avec affection notre bénédiction apostolique.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana